SNECA Finistère

S'élever à vos côtés !



NÉGOCIATIONS SALARIALES 2026

Un accord signé !

Les négociations salariales nationales du **27 octobre 2026** se concluent par **un accord signé** par les **trois organisations syndicales.**

+ 2,2 %
Revalorisation de la grille salariale RCE/RCP

900 €
Plancher de revalorisation
dont les modalités précises d'application restent à confirmer.

Application dès le **1er novembre 2026**
Prise en compte sur les rémunérations de fin d'année selon les modalités de paie.

Clause de revoyure
En cas d'évolution de l'inflation de **0,8 point** par rapport à son niveau actuel d'ici **mai 2027.**

Le **SNECA Finistère** se félicite de ces avancées obtenues dans le cadre du dialogue social.

> Ces mesures constituent une **évolution positive pour le pouvoir d'achat** des salariés, avec une attention particulière portée aux **rémunérations les moins élevées** grâce au plancher négocié.

Nos priorités restent les vôtres !

- ☑ Pouvoir d'achat
- ☑ Reconnaissance
- ☑ Dialogue social
- ☑ Perspectives



Informer
Vous accompagner

Vous représenter
Défendre vos intérêts

Construire ensemble demain